



**Comité Social d'Administration Local
DI Bretagne et Pays-de-la-Loire
du 17 octobre 2024
Déclaration liminaire**

Monsieur le Président,

Depuis notre dernier CSAL de juin, des événements d'ordres différents sont venus percuter notre quotidien :

Après des élections législatives organisées dans un climat politique crispé, l'accueil des JO et JOP en France a été vécu comme une « parenthèse enchantée » pour beaucoup de nos concitoyens. Malheureusement, durant cette période estivale, la communauté douanière a vécu un drame, suite au décès en service de notre collègue motard Nicolas Voinson, ancien agent de la brigade de Roscoff. Sa mort brutale, nous a toutes et tous marqués douloureusement.

En septembre, fin de la pseudo-trêve des JO, le contexte international est à nouveau extrêmement tendu. La nomination d'un nouveau premier ministre français ne laisse pas de place au doute : La rigueur budgétaire est le terme de la rentrée. Là aussi, peu de surprise, le fonctionnaire est à nouveau vu comme un coût et non comme une richesse. Déjà, des baisses d'effectifs sont annoncées dans certains secteurs. Notre ministère n'est pas en reste. Le seul point positif à ces mauvaises nouvelles, pour nous en douane, les effectifs sembleraient épargnés mais rien est fixé ! Nous avons également des interrogations sur notre budget de fonctionnement pour 2025, notamment suite aux ambitions de la douane de se moderniser et de faire face aux défis des contrôles, aidés des nouvelles technologies. Comment financer tous ces projets si nous n'avons pas l'enveloppe budgétaire ? Le risque du « Pschitt » est grand.

A ce CSAL, nous aurions dû voter sur la suppression du bureau de Saint-Brieuc. Certes, nous ne sommes pas pressés de voir cette question arriver. En effet, pour nous, c'est une mauvaise nouvelle. Toutefois nous souhaiterions connaître les raisons de ce report.

Au final à ce CSAL, nous allons surtout étudier les résultats de l'observatoire interne. Ces derniers, une nouvelle fois, ne sont pas bons et particulièrement dans notre DI et dans ses deux directions.

Certes, on peut trouver certains chiffres positifs et se féliciter par exemple du taux de participation qui est plus élevé au sein de notre DI que la moyenne nationale de la DGDDI. Cela illustre probablement que nos collègues restent volontaires pour interpeller leur direction sur leur situation professionnelle.

Toutefois des chiffres négatifs nous alertent : Par exemple la satisfaction globale de l'ambiance de travail au sein de la DI qui est très inférieure à celle nationale.

Que dire Monsieur le président... à part que l'observatoire interne confirme par un autre biais, le mal être et la détérioration des conditions de travail vécus par de nombreux agents des douanes. En effet nous constatons au travers des DUERP, fiches de signalement (lorsque ces dernières nous étaient transmises) et nos visites de services que nos collègues ont un regard critique sur leur administration et sont particulièrement désabusés.

Nous alertons nos directions sur ce mal être dans les instances locales mais également nationales, par nos déclarations et revendications. Certes des améliorations existent dans certains domaines : l'habillement, les conditions du télétravailleur, la mise en place de psychologue du travail dans chaque DI... mais malheureusement cela ne suffit pas.

Dans ce CSAL, compte tenu des résultats négatifs de ce sondage, nous élu.e.s CFDT, en CSAL mais également dans les F2S de direction, nous renouvelons notre demande d'être associés non pas comme spectateurs mais bien comme acteurs à toutes les démarches prises qui concernent les conditions de travail de nos collègues.

Nous avons bien conscience que certaines situations sont complexes et sensibles. Les relations inter-personnelles entre collègues sont particulièrement dégradées et rendent difficiles l'amélioration des ambiances de travail. Toutefois il est impératif de trouver des solutions et, pour plus d'efficacité, autant le faire ensemble.

Nantes, le jeudi 17 octobre 2024

Les élu.e.s CFDT Douane en CSAL DI Bretagne et Pays-de-la-Loire